

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 97 (1952)
Heft: 3

Rubrik: Petits questions sanitaires

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Petites questions sanitaires

LE PROBLÈME DES BRULURES DANS LA GUERRE ATOMIQUE (THE BURN PROBLEM IN ATOMIC WARFARE)

Cet important article de M. Everett Idris Evans dans *The Journal of the American Medical Association* vol. 143 N° 13, 1950 (anal. par *Bruxelles-Médical* N° 14, 1951), un des rares articles qui aient été publiés sur ce sujet tout à fait spécial, mérite de retenir la toute particulière attention de tous. L'explosion de la bombe atomique s'accompagne de la libération d'énormes quantités d'énergie dont au moins 80 % sous forme de chaleur ordinaire, de rayons infra-rouges et de radiations ultra-violettes visibles. Evans expose l'amplitude formidable du problème des brûlures dans une ville de l'importance de Hiroshima tout en faisant remarquer que dans une attaque survenant sur une zone, *préalablement alertée, le nombre des atteints serait beaucoup moins important et la gravité des lésions sensiblement moindre*. Le triage et l'évacuation des blessés et des brûlés — problème qui dépasse largement le cadre des possibilités locales et régionales — doit être traité sur le plan national. Il faut entretenir du personnel important et il faut prévoir pour le traitement *complet* un grand nombre d'auxiliaires parfaitement entraînés dans l'administration des soins particuliers à ce genre de lésions. Si le personnel du service des soins a été prévu en quantité suffisante et s'il est bien au courant de sa tâche, la question se résume à disposer de quantités considérables de morphine, de bandages, de pénicilline, de sang, de plasma et de dérivés du plasma. — Prévenir vaut mieux que guérir.

ÉVACUATION DES BLESSÉS ET DES MALADES
PAR LA VOIE DES AIRS, A LA FORCE AÉRIENNE BELGE (1945)

En 1945, des avions « Anson », de la Section belge de la R.A.F. ont effectué selon la revue *Bruxelles-Médical*, une dizaine de liaisons entre l'hôpital belge de Moira, en Irlande du Nord et Bruxelles. Ils ont réalisé ainsi le rapatriement rapide de blessés belges, dont l'évacuation par une autre voie eût été extrêmement pénible et difficile. Fin 1945, lors de la fermeture de l'hôpital de Moira, des Dakotas de la Force Aérienne contribuèrent au transfert de malades et blessés à Bruxelles.

« Depuis 1947, la Force Aérienne a réalisé un service hebdomadaire d'air ambulance qui, à la satisfaction générale, évacue, de la zone belge d'Allemagne occupée, sur l'hôpital militaire de Bruxelles, des malades et blessés en provenance de nos hôpitaux militaires de Cologne, Soest et Aix-la-Chapelle. Le service est assuré chaque jeudi par un Dakota transformé en un avion ambulance, et ayant à son bord un médecin de la Force Aérienne et deux infirmiers spécialement instruits. Le chargement des blessés s'effectue à l'aérodrome de Gütersloh, pour les blessés et malades provenant de l'hôpital de Soest et à l'aérodrome de Wahn pour ceux venant de l'hôpital de Cologne.

» Le service d'air-ambulance de la Force Aérienne effectue régulièrement le rapatriement en Belgique des blessés et malades de notre bataillon de volontaires en Corée. Ceux-ci rentrent en Belgique soit par la voie des airs au moyen des avions sanitaires de la R.A.F., soit par bateau britannique.

» L'avion ambulance de la Force Aérienne les reprend le jour même ou le lendemain de leur arrivée dans un hôpital militaire britannique et les ramène à Melsbroeck d'où ils sont transférés à l'hôpital militaire de Bruxelles.

» Ajoutons que ce service d'air-ambulance de la Force Aérienne a rendu de signalés services pour le transport rapide

à l'hôpital militaire de Bruxelles d'aviateurs militaires victimes d'accidents aériens aux abords mêmes des terrains d'aviation. En août 1951, un officier aviateur blessé dans un accident aérien a été ainsi transporté à Bruxelles dans des conditions absolument idéales de transport. Les blessés graves et les cas urgents bénéficient ainsi d'un transport ultra-rapide, vers un grand hôpital militaire dans des conditions exceptionnelles de confort. »

Cette réalisation mérite d'être signalée et connue même en dehors de la Belgique.

UN NOUVEAU PRODUIT DE SUBSTITUTION DE LA MORPHINE.

Le porte-parole du Service de santé de l'*armée américaine* a exprimé son entière confiance dans le remplacement de la morphine, restée la principale substance antidouleur des blessés sur le champ de bataille, par un produit de substitution. Ce produit synthétique dérive du méthadone et se présente sous deux aspects. Le succès que ce produit a rencontré en Corée fera que l'armée deviendra complètement indépendante de la morphine, prétend *Bruxelles-médical*, et ne connaîtra plus les ennuis que l'on rencontrait dans le ravitaillement.

Cap. E. SCH.
